



*Mairie de La Rivière - Drugeon*

## COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

du 21 mai 2021  
Sur convocation du 11 mai 2021  
**Secrétaire de Séance : Sophie Terretaz**

### Votants :

VALLET Christian	X	GRILLON Yohann	X
BOURDIN Carine	X	LONCHAMPT Jordan	X
VUITTENEZ Yannick	X	LORIOD-BOURGON Monique	X
LONCHAMPT Jérémy	X	MARGUET Chloé	X
BERTRAND Claire	X	MONNIER Florent	X
BREITNER Morgan	Excusé	TERRETTAZ Sophie	X
DICHAMP Anthony	X	TRIMAILLE Flavien	X
GIRARD Odile	X		

### Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du 9 avril 2021
2. Compte rendu des commissions
3. Urbanisme
4. Point sur les travaux en cours
5. Délibérations : \*validation transfert de la compétence d'organisation de la mobilité  
\*arrêté relatif à l'interdiction de stationner des résidences mobiles sur le territoire de la commune
6. Affaires intercommunales
7. Questions et informations diverses

#### **I) Approbation du compte-rendu précédent.**

Le compte rendu du 9 avril 2021 est adopté à l'unanimité.

#### **II) Compte-rendu des commissions**

##### **Environnement/cadre de vie**

- Le nettoyage du village a eu lieu le 24 avril : tous les bénévoles sont vivement remerciés (52 personnes présentes et environ 3m<sup>3</sup> de déchets ramassés).
- La boîte à livres a été installée à l'entrée du jardin de curé. Jean-Louis Couteret est remercié pour la réalisation de cette boîte. Un pot sera organisé pour remercier tous les bénévoles, lors de la fête du jardin le samedi 5 juin.

- Fête des mères : des bons d'achat de 15 € ont été distribués aux 230 mamans de la commune. Des plantes seront offertes aux mamans de plus de 80 ans (distribution par les conseillers municipaux).
- Espace sportif derrière la MTL : le piquetage est prévu le 24 mai et les installations posées la 1<sup>ère</sup> semaine de juin.
- L'abri-bus faubourg du tartre sera changé la 1<sup>ère</sup> semaine de juillet par Esprit Chalet.
- Au vu du stationnement dangereux le long de la départementale aux abords de l'école, une rencontre avec le STA a eu lieu pour envisager la pose de barrières.
- Les établissements recevant du public doivent être munis d'un défibrillateur (obligation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022). Le Conseil décide d'installer un défibrillateur devant la MTL (choix d'une location pour 60 € / mois, maintenance incluse). Une formation sera proposée, notamment aux membres des clubs sportifs.

### **Bâtiments et chemins**

- Les travaux d'isolation sont en cours dans le logement situé au dessus de l'ancienne école. Les travaux devraient être terminés fin mai. Par la suite il conviendra certainement d'envisager d'isoler le plafond de l'ancienne classe située sous le logement.  
L'appartement pourra être loué à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021.
- Concernant le logement à prévoir dans l'ancienne Poste et celui situé au dessus de la micro-crèche à rénover, la commission a rencontré le CAUE, le SYDED et le Conseil Départemental pour des conseils et des aides au financement. Le Conseil décide de demander au SYDED une étude thermique du bâtiment, étude subventionnée à 70 %. Le Conseil départemental propose une Assistance à Maitrise d'Ouvrage, subventionnée à 80 %. Au vu des travaux importants, le conseil retient cette proposition.
- Eglise : des fuites ont encore été décelées, notamment au niveau de la chaufferie. L'entreprise Dichamp sera contactée pour effectuer les réparations.  
Le démoussage du toit pourra être effectué par l'employé communal (location d'une nacelle).
- Balayage des routes réalisé fin avril. Une réflexion est en cours pour la gestion des déchets de balayage.
- Les travaux de réparation de route entre la ferme Courdier et le pont SNCF seront réalisés courant d'été par l'entreprise Vermot.
- Travaux d'enrobé de la cour de la mairie : en attente d'un deuxième devis.  
+ éclairage à prévoir en même temps.
- Grille d'eau pluviale rue sous le moulin bouchée: le devis pour une traversée de route et raccordement s'élève à 3 820 € HT. Le conseil donne son accord.

- Sécurité rue du Bourg : les travaux à effectuer par Colas sont décalés au 15 juillet. Aucune information concernant les dates d'intervention pour les travaux de fibre qui doivent être réalisés par l'entreprise Boucard au centre du village.
- Vierge de Mt Gimmeux : les travaux à réaliser par le tailleur de pierre devraient être terminés d'ici la fin du mois de juin. Le conseil est tributaire de cette entreprise qui ne semble pas pressée d'effectuer ce travail.
- L'entreprise Romanzini a déposé une nouvelle demande de classement ICPE. Le dossier d'enquête publique est consultable par tous au secrétariat de mairie. La commune est concernée par la compétence eau pluviale et la défense incendie.

### **Gestion de la forêt**

- Suite à la consultation pour les travaux sylvicoles à réaliser parcelle 19 (7.90 ha), la commune a reçu 3 offres :  
 Kévin Lonchamppt 550 € / ha soit 4 779 €  
 ONF 496 € / ha soit 4 310 €  
 Stéphane Guyon 460 € / ha soit 3 634 €  
 La commission a donc retenu S.Guyon de Dommartin pour réaliser ces travaux. K.Lonchamppt a fait part de son mécontentement mais la commune se doit de respecter les règles de consultation.
- 150 m<sup>3</sup> de chablis ont été marqués ce printemps sur les parcelles communales.
- La commune a reçu 2 501 € d'aide à la mobilisation des bois scolytés, pour des bois vendus en Seine Maritime (aide au transport).

### **Communication et information**

- Panneau lumineux : Le devis avec la société Signaux Girod a été signé (16 000 € TTC). L'Architecte des bâtiments de France a donné un accord de principe pour la pose de ce panneau. Une déclaration de travaux devra être déposée. Des maquettes seront proposées à la commission.
- La commission a décidé de mettre à jour le livret d'accueil pour les nouveaux habitants. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de conseil.
- La commission propose une mise à jour du site internet. Cette nouvelle version coûterait 360 € / an contre 299 € actuellement. Le site actuel a plus de 10 ans et nécessite une « modernisation ». Le contenu ne serait pas modifié. Le conseil donne son accord.

## **III) Urbanisme**

### **Permis de construire**

Monnier Alexandre pour une pergola en alu gris.

### **Déclaration Préalable**

Drogrey Christian pour la pose de panneaux solaires.

Javaux Philippe pour l'isolation extérieure de sa maison.

Montrichard Grégory pour un abri voiture en bois.

Trimaille Lydie pour le remplacement des garde-corps

Sergent Jocelyne pour un chalet de bois de 9 m<sup>2</sup>.

Delavenne Dominique pour un abri de jardin en bois.

Peroni Jessica pour la rénovation du bardage bois et la création d'un balcon-terrasse.

Piccolo Xavier pour le ravalement de façade.

#### **IV) Délibérations**

- Transfert de la compétence Mobilité (AOM) à la communauté de communes : la CFD a pris la compétence, sauf les transports scolaires qui restent du ressort de la Région. Le conseil donne son accord pour transférer cette compétence à la communauté de communes.
- Le maire a pris un arrêté d'interdiction de stationnement des résidences mobiles sur le territoire de la commune.

#### **V) Affaires intercommunales**

- CFD – PLUi : la problématique liée à l'assainissement et notamment aux stations d'épuration risque de retarder encore l'arrêt du projet.

Maison de Santé : le maître d'œuvre a été recruté (Serge Roux) et les études ont débuté.

Eau et assainissement : les parts fixes ont été facturées. Beaucoup de remarques ont été reçues suite à cet envoi. Les explications avaient été transmises précédemment dans les bulletins municipaux et au dos des factures.

- SEVAD : le recrutement d'une ATSEM est en cours (pour remplacer B.Faivre). Les conseillers, membres du SEVAD, s'étonnent de ne pas être convoqués aux réunions.
- Syndicat mixte du Pays du Haut Doubs : Patrick Genre a présenté le fonctionnement de cette institution à toutes les communautés de communes du secteur afin que chacun connaisse ses attributions.
- SMCOM / EPAGE : une réflexion est en cours pour sécuriser les sites, suite à deux accidents, liés notamment à des gros apports en déchetterie par des particuliers (tracteur + benne ou camion plateau). Une étude est en cours pour mettre en place une application mobile pour améliorer les relations avec les usagers.
- EPAGE : Le conseil syndical (et notamment la commission locale de l'eau) a rencontré les acteurs du volet qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

#### **VI) Questions et informations diverses**

- Demande de l'association Art en chapelle pour une exposition d'art contemporain dans l'Eglise en 2022. Ce projet coûterait 500 € à la commune + 0.40 € / habitant et 1000 € à la CFD par village concerné. Le conseil rejette cette proposition.
- Formation des élus : des dates de formations ont été proposées aux élus par l'Association des Maires du Doubs.

- Une association de bénévoles travaille actuellement sur la réalisation d'un livre sur le téléski de Bonnevaux. Le CPIE sera chargé de l'édition de cet ouvrage et demande à la commune si elle souhaite réaliser une pré-commande. Le Conseil décide d'acheter 20 livres, au prix de 10 € l'unité.
- Elections départementales et régionales : organisation des bureaux de vote des 20 et 27 juin 2021.
- PLUi : le porter à connaissance est disponible et consultable en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

**Le Maire,  
Christian VALLET**